« BIO CENTRE »

Association de la filière biologique en région Centre Siège social : Cité de l'Agriculture 13, avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS cedex 9 Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 mars 2012

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à Blois à 14 h 30 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 16 mars 2012.

Présents:

Administrateurs titulaires:

Adeline Costa (Mag Fruits / distributeur)

Alain Rézeau (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire / institutionnel)

Eric Lelièvre (Chambre régionale d'agriculture / institutionnel)

Benoit Gueroult (Allaire SA / préparateur)

Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet / préparateur), secrétaire

Philippe Riffard (SCA le Biotope/ producteur)

Vincent Touzeau (GAEC Saute Moutons / producteur), vice-président

Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat / producteur), président

Autres:

Eric Béliard, directeur de Bio Centre Adrien Guellier, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Administrateurs suppléants :

Jean-Claude Prieur (Tradival / préparateur)

Absents / excusés :

Administrateurs titulaires:

Stéphane Merceron (Slowfood Tours-Val de Loire / consommateur)

Sandrine Gouble (Bioccop l'Epi-vert / distributeur), vice-présidente

Christophe Vaurs (Coop de France Centre / institutionnel)

Etienne Gangneron (FRSEA Centre / institutionnel)

Gilles Renart (Agralys bio SICA S.A / préparateur)

Denis Renard (Biocer / préparateur)

Christian Guellier (Biolait / préparateur)

Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou / producteur) >> pouvoir à Vincent Touzeau

Julien Jansen (GAEC du Coudray / producteur), trésorier >> pouvoir Jean-François Vincent

Sylvain Pothier (producteur)

Administrateurs suppléants :

Eric Belvaux (consommateur)

Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne / institutionnel)

Christophe Riandière (Sopa Orléans SAS/ préparateur)

Emmanuel Bourgy (producteur)

Joël Durand (producteur)

Gabriel Monmarché (producteur)

SM MV

Au total, 10 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au guorum requis par l'article 8 des statuts.

Serge Mautouchet remplit les fonctions de secrétaire.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 10 janvier 2012.
- Compte-rendu de la réunion du GRAB du 28 mars 2012 et points proposés à l'ordre du jour.
- Bilan financier 2011.
- Assemblée générale 2012
- Admission de nouveaux adhérents.
- Remplacement du commissaire au compte suppléant (démissionnaire).
- Divers (projet MécaBio, étude filière viticole, projets filières régionales, journée filière légume plein champ,...)

Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 10 janvier 2012

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 10 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion du GRAB du 28 mars 2012 et points proposés à l'ordre du jour

Les points suivants ont été abordés :

- conférence à l'occasion de l'assemblée générale (cf. § Assemblée générale 2012);
- aide à la certification « producteurs »;
- convention installation bio :
- représentants au collège « producteurs » ;
- formation Certiphyto.

Aide à la certification « producteurs »

Lors de la réunion du 9 janvier dernier avec le Conseil régional, il a été accepté le principe d'une pérennisation de l'aide pour les « petites exploitations » et demandé à Bio Centre de proposer les conditions d'éligibilités les plus pertinentes.

Le groupe de travail a retenu comme critère d'éligibilité un chiffre d'affaire par UTH hors aides de 60.000 € et un maximum d'aide du 1^{er} pilier PAC à 20.000 €. L'aide à la certification s'élèverait à hauteur de 60 % du coût HT de la certification pour les non adhérents et 80 % pour les adhérents à un GAB. Il reste à chiffrer le coût de cette proposition.

Convention installation bio

Bio centre et l'ARDEAR ont rédigé une convention régionale de partenariat qui précise le travail de chacun sur la thématique « accompagnement des porteurs de projet ». L'objectif est de travailler en complémentarité et de ne pas se disperser dans des actions dont nous ne possédons pas les pleines compétences.

Formation Certiphyto

Une formation Certiphyto est obligatoire avant 2014 pour tous les agriculteurs utilisant un pulvérisateur. Aujourd'hui, cette formation est générale et ne comporte pas de volet spécifique à la bio. Des formations destinées à un public bio seront prochainement organisées dans le cadre de partenariats GAB/FREDON. Une 1ère session prévue à l'automne dans le Loiret.

KN

Bio Centre

Bilan financier 2011

Jean-François Vincent demande, en l'absence de Julien Jansen trésorier, à Eric Béliard de présenter le compte de résultats.

Le compte de résultats présente un total des produits de 780.135 € au 31 décembre 2011 (contre 923.938 € en 2010). La différence est due principalement à la diminution du recours à la mise à disposition de chargés de missions pour les Groupements de producteurs biologiques (73.178 € contre 92.193 € en 2010) et à la baisse des prestations de service (24.054 € contre 60.755 € en 2010), notamment les études concernant les Pays.

Le total des charges s'élève à 767.343 € (contre 913.341 € en 2010). La diminution est due essentiellement à la baisse du poste « achats d'études et prestation de service » (23.985 € contre 167.691 € en 2010) et du poste « personnel extérieur » (pas de charges en 2011 contre 26.049 € en 2010).

L'excédent de l'exercice est de 12.792 €.

La cotisation interprofessionnelle collectée par Agralys Bio est en baisse, car les nouveaux producteurs bio semblent moins sensibles à cette cotisation de soutien de la filière. Jean-François Vincent s'engage de son coté à prendre contact avec Biocer afin de solliciter pour le prélèvement de cette cotisation auprès des producteurs collectés en région Centre.

Benoît Guéroult souhaite que l'on étudie la possibilité de constituer une réserve ou fond associatif pour garantir la pérennité des emplois en cas de diminution de subventions.

Benoît Guéroult demande une explication sur l'augmentation du compte « location mobilière » relatif aux ordinateurs et imprimantes. Celle-ci est liée au fait que la location du matériel informatique à débuter au cours de l'année 2010. La charge en 2011 correspond elle à une année complète.

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le compte de résultats 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Assemblée générale 2012

Une conférence-débat est prévue à l'occasion de l'assemblée générale du 17 avril 2012.

Deux interventions « Consommation verte et responsable, où en sont les Français ? » par Valérie Lourdel, directrice du département « Relations externes » du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC) et « Les magasins spécialisés : une réponse à l'attente des consommateurs » par Philippe Delran, co-fondateur et directeur de publication du magazine Bio Linéaires, sont prévues, suivies d'un débat animé par Jacques Huguenin, journaliste.

Après discussion, il est souhaité de recentrer la conférence et de mettre en parallèle ces interventions avec les objectifs du Grenelle, du point de vue de la consommation. Le témoignage d'un acteur de la bio, tel que Biocoop, est souhaité.

Il est rappelé que le tiers sortant est constitué de :

- Jean-Claude Prieur / Tradival (préparateur)
- Xavier Le Cœur / Lycée horticole de Blois (institutionnel)
- Gabriel Monmarché (producteur)
- Vincent Touzeau (producteur)
- Christian Guellier / Biolait (préparateur)
- Benoît Guéroult / Allaire Daniel SA (préparateur)
- Jean-François Vincent (producteur)
- Christophe Vaurs / Coop de France Centre (institutionnel)
- Sandrine Gouble / Biocoop l'Epi vert (distributeur)

on SPU

A signaler que Xavier Le Cœur, directeur du Lycée horticole de Blois, a été muté et que Sandrine Gouble ne souhaite pas se représenter.

Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

Les opérateurs suivant souhaitent adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	Ville	Collège	Activité
BIONATURE	CHISSAY-EN-TOURAINE	Distributeurs	magasin spécialisé bio
SARL FOURNIL ST HONORE	BLOIS	Préparateurs	boulangerie Bio
BIO BERRY	BOURGES	Consommateurs	association bio

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver ces demandes d'admission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Remplacement du commissaire au compte suppléant (démissionnaire)

En remplacement de Monsieur Lurienne ayant démissionné, Monsieur Arnaud Villedieu de la société AUCEA AUDIT (8, rue Lavoisier 45140 Ingré) se propose comme commissaire aux comptes suppléant de Bio centre.

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers

Projet MécaBio

Ce projet porté par Bio centre, sera présenté à l'Appel à projets d'innovation et de partenariat 2012 lancé par le ministère chargé de l'agriculture (financé par le Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural ou casdar).

L'objectif du projet est de développer l'utilisation de matériel agricole (y compris en traction animale) et de créer un réseau de compétences dans le domaine du machinisme agricole adapté au maraîchage biologique.

Il est prévu dans un premier temps de recenser les besoins et les savoirs faire des producteurs (groupements de producteurs biologiques, Chambres d'agriculture) et des outils adaptés disponible en France et à l'étranger (BCMA-Trame). Il s'agira ensuite de proposer des tutoriels pour l'auto-construction (ADABio), de réaliser un outil pour la traction animale (PROMMATA) et de proposer la construction d'un prototype à des constructeurs (Centre de recherche et d'expérimentation de la filière Fruits et Légumes d'Aquitaine Invenio). Il est prévu également la création d'outils pédagogiques pour des formateurs, afin d'intégrer le machinisme et les innovations spécifiques au maraîchage biologique dans les modules de formations et plus généralement en agroéquipement. Des formations à destination des producteurs seront également réalisées par les organismes de développement agricole et les établissements agricoles.

Ce programme prévu sur 3 ans, sera financé à hauteur de 100% pour la coordination technique et financière du projet et 60% pour les actions régionales. Des demandes de subventions régionales sont prévues.

SW NE

Projet casdar AgneauxBio

L'objectif de ce projet, déposé par l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) à l'Appel à projets d'innovation et de partenariat 2012, est de développer la production d'agneaux bio par des actions concertées et durables sur l'ensemble de la filière.

Cette production est, de toutes les filières animales, la seule qui n'a pas vraiment redécollé après 2005, Ce projet Casdar se propose d'étudier les freins et de mettre en œuvre un certain nombre de moyens, techniques et commerciaux, afin de les lever.

Bio Centre assure le volet concernant l'élaboration d'un outil d'aide à la décision afin de prévoir les sorties d'agneaux.

Etude filière viticole

Au vu des conversions massives de domaines viticoles vers l'agriculture biologique ces deux dernières années en région Centre, Bio Centre souhaite réaliser une étude de cette filière en 2012. Les objectifs de cette étude sont de réaliser un état des lieux, d'analyser les enjeux et de proposer des axes de développement de cette filière.

Dans ce cadre, Anne-Emmanuelle Furic, élève ingénieure à VetAgroSup, réalisera un stage entre avril et octobre 2012.

Un comité de pilotage composée de l'Association Interprofessionnelle des Vins Bio du Val de Loire (AIVB-VL), Interloire, le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre (BIVC), Inter Bio Pays de la Loire, la Coordination agrobiologique des Pays de la Loire, le Groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) de la région Centre, les Chambres d'agriculture du Centre, le Lycée d'Amboise et de l'Association régionale filière Vin (ARFV) Centre Val de Loire, s'est réuni le 17 février dernier à Tours afin de préciser les objectifs et la méthodologie de l'étude.

La restitution de l'étude est prévue à l'occasion du Rendez-vous Val de Loire Tech & Bio le 30 août à Montreuil-Bellay (49).

Lettre info filières régionales

Dans sa politique agricole présentée en juin 2006, le Conseil régional a souhaité soutenir les filières agricoles en instituant les CAP'filières. Ce sont des projets élaborés pour 4 ans au terme d'une démarche de concertation entre l'ensemble des acteurs. En 2008, les services de l'Etat se sont associés à ces démarches, en orientant leurs financements vers les filières ayant élaboré de tels projets.

Bio Centre est systématiquement invité aux comités de filière pour représenter la filière biologique, faire l'état des lieux et les propositions pour la bio.

Afin de suivre l'avancement de ces travaux et d'être informés des dispositifs d'aides, une lettre a été mise en place à la demande du collège « producteurs » (GRAB).

Association Les Porcs bio de France

Système U souhaite, à l'instar de son partenariat dans la filière lait, lancer une gamme de viande et charcuterie élaborée à partir de porc bio français. Cela nécessitait de s'organiser pour que les producteurs et les abatteurs concernés puissent parler d'une seule voix. L'association Les Porcs Bio de France, composée des 3 filières principales, Bio Direct/Erca Bio, Unébio et la filière « Porc Bio Cœur de France » (Tradival, Sicaba et Bio Centre), a été crée en février 2012. La distribution de cette Marque de distributeur (MDD) devrait démarrer à l'automne.

Il est convenu avec Système U de travailler à partir d'un prix producteur calé sur les coûts d'alimentation et d'une valorisation de la totalité de la carcasse, ce qui nécessite démarrer le volet viande fraîche en même temps que la charcuterie Libre service (LS).

SM JEV

Journée filière légume plein champ

Dans le cadre du cycle des journées filières Bio Centre, une prochaine rencontre est prévue sur les légumes de plein champ, le 20 juin prochain à Oucques (41). Cette journée est organisée en partenariat notamment avec les Chambres d'agriculture et Coop de France Centre.

La matinée sera consacrée à la présentation de références technico-économiques sous forme d'ateliers et à la visite de l'exploitation de Bernard Doré. L'après-midi est prévue une table ronde avec la participation d'opérateurs locaux, afin de faire un état des lieux et mener une réflexion sur les perspectives d'évolution de la filière.

Opération « Du nouveau dans mon assiette! »

Serge Mautouchet annonce que le collège de Montesquieu à Orléans est le premier établissement à avoir signé la charte « Du nouveau dans mon assiette ! ».

BRIO

Serge Mautouchet signale les difficultés rencontrées par BRIO du fait du blocage de l'Agence Bio sur certains dossiers. Le président met en garde sur le positionnement de Brio, qui doit faire attention à son expression.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17 h 30.

Fait à Blois, le 28 mars 2012

Le Secrétaire

Le Président

Serge MAUTOUCHET

Jean-François VINCENT